

**Bureau du 22 mai 2006**

**Décision n° B-2006-4307**

commune (s) : Oullins

objet : **ZAC de la Saulaie - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de l'ancienne rue Elysée Reclus**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 11 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de la réalisation de la ZAC de la Saulaie à Oullins, la société Altis souhaite acquérir une partie du domaine public communautaire en vue de la réalisation d'un programme immobilier de bureaux, de l'ordre de 4 000 mètres carrés de SHON.

Pour permettre la réalisation de cette opération, il convient donc d'engager une procédure de déclassement du domaine public communautaire d'une superficie de 186 mètres carrés située ancienne rue Elysée Reclus.

La réalisation de ce projet implique le dévoiement d'un réseau France Télécom dont le coût sera pris en charge par la société Altis.

Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par les voies bordant ce terrain, la présente opération a été dispensée d'enquête publique, conformément à l'article 62 de la loi du 9 décembre 2004 ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Prononce** le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire de l'ancienne rue Elysée Reclus, ZAC de la Saulaie à Oullins.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer l'acte authentique comportant transfert de propriété, à titre onéreux, au profit de la société Altis.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,